

## **On n'arrête pas de tuer des femmes. Encore du sang, des larmes et de la douleur coulent dans tous les coins du pays, par Federico Villarba.**

**Compte rendu :** Dans son essai, Federico Villarba analyse le féminicide en Argentine, défini comme le meurtre de femmes motivé par la haine ou la volonté de domination. Malgré l'intégration du féminicide dans le Code pénal en 2012, ces crimes augmentent de manière alarmante. L'auteur critique l'approche étatique axée sur la sécurité et les réponses punitives, au détriment de mesures structurelles. Il souligne les limites d'un système bureaucratique inefficace et appelle à des politiques globales et pluridisciplinaires pour mieux protéger les femmes.

Lorsqu'il s'agit de féminicide, on fait référence au «meurtre de femmes par des hommes motivés par la haine, le mépris, le plaisir ou la volonté de s'appropriation une femme » (Russell, 2008 : 27). En Argentine, ce phénomène a toujours été présent comme mécanisme visant à neutraliser les avancées des femmes dans leurs tentatives de transformation sociale et comme punition pour avoir transgressé « le mandat de la féminité ». En 2012, le féminicide a été incorporé dans le Code Pénal en tant que catégorie de crime, définissant un modèle d'approche étatique pour résoudre ce problème. Cependant, ces dernières années, on observe une augmentation exponentielle de ces crimes, qui deviennent de plus en plus grotesques, cruels et inhumains. À cet égard, il est important d'identifier les difficultés politiques de ce modèle, c'est-à-dire les failles qui empêchent la réduction de ce type de criminalité.

En premier lieu, l'approche étatique de la violence à l'égard des femmes se caractérise par la centralité des politiques de sécurité et de contrôle criminel dans la résolution des conflits sociaux. Ainsi, les interventions de l'État dans le domaine de la prévention et des soins ont été fondées sur un paradigme privilégiant les aspects sécuritaires et punitifs, au détriment d'autres dimensions liées aux politiques sociales. D'où, les différentes agences de l'Etat ont consolidé une forme d'approche centrée sur la gestion de dossiers individuels sans coordination ni vision globale.

Deuxièmement, les politiques de sécurité sont projetées dans le champ des politiques publiques basées sur des mesures telles que la distribution de boutons d'anti-panique ou de téléphones portables dotés de systèmes de surveillance. Autrement dit, la mise en œuvre de politiques publiques centrées sur les soins d'urgence s'étend de la définition des politiques de sécurité et non de la prise en compte des conditions structurelles qui favorisent les situations de violence.

Enfin, la bureaucratisation du système s'est accentuée, fondée sur l'existence d'un grand nombre d'organes institutionnels par lesquels les femmes doivent passer, rendant le processus judiciaire fastidieux et interminable. Un cas controversé fut celui d'Ursula Bahillo qui, malgré 18 plaintes contre son ex-conjoint, a reçu 15 coups de couteau qui ont mis fin à ses jours. Ce délit intègre le rejet, du juge de paix, du périmètre pour la victime dans les premières plaintes et la communication lente par mail entre le poste de police et les secrétariats de gouvernement. Résultat : le bouton anti-panique n'a été prêt pour la victime qu'après son décès.

Pour conclure et démontrer que toutes les politiques publiques de sécurité n'ont pas été en mesure d'apporter une réponse efficace aux demandes de protection, rappelons les informations fournies par l'Observatoire du féminicide « Adriana Marisel Zambrano » d'Argentine, qui précise qu'entre janvier 2020 et octobre 2021, un féminicide survenait dans le pays toutes les 32 heures. En d'autres termes, il existe un modèle d'approche inefficace et unique, compte tenu de l'hétérogénéité des cas, qui ne répond pas aux besoins de protection que les femmes recherchent et exigent de l'État. Il est vrai que la violence de genre est multi-causale, il est donc nécessaire que ses solutions s'inscrivent dans une approche globale, pluridisciplinaire et fédérale. Sans aucun doute, cela montre clairement que les féminicides ne sont pas des événements

isolés et que toutes les femmes, simplement parce qu'elles le sont, courent un risque constant.